

**DEPARTEMENT DE L'ÉDUCATION, DE LA CULTURE ET DES SPORTS
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE NEUCHÂTELOIS**

MISE AU CONCOURS

Le **Conservatoire de musique neuchâtelois** offre
AU SEIN DE SA SECTION NON-PROFESSIONNELLE (ÉCOLE DE MUSIQUE)

- | | |
|--------------|---|
| - 1 poste de | PROFESSEUR DE MUSIQUE DE CHAMBRE
(prioritairement cursus préprofessionnel)
(poste à temps partiel, sites de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds) |
| - 1 poste de | PROFESSEUR DE LECTURE INSTRUMENTALE
(prioritairement cursus préprofessionnel)
(poste à temps partiel, sites de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds) |
| - 1 poste de | PROFESSEUR DE COR
(poste à temps partiel, sites de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds) |
| - 1 poste de | PROFESSEUR DE CHANT
(poste à temps partiel, sites de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds) |
| - 1 poste de | PROFESSEUR DE BATTERIE JAZZ*
(poste à temps partiel, site de Neuchâtel)
*Ce poste sera vraisemblablement pourvu par voie d'appel. |

Les personnes intéressées aux postes précités doivent être en possession d'un diplôme d'enseignement ou d'un titre jugé équivalent et justifier d'une pratique pédagogique de quelques années.

TRAITEMENTS ET OBLIGATIONS: légaux.

ENTREE EN FONCTION : 23 août 2010.

Pour tout renseignement, s'adresser à

➤ François Hotz, directeur, Conservatoire de musique neuchâtelois,
tél. 032 / 889 69 12, francois.hotz@ne.ch

Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les entretiens de postulation auront lieu les 27 et 30 avril 2010.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées au Service des Affaires Culturelles, Château, 2001 NEUCHÂTEL, **jusqu'au 16 avril** au plus tard.